

■ **Meylan-Marschall, Bazar de la Vallée S.A. en liquidation**, à Le Chenit, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 24.07.2002, p. 14). L'opposition à la radiation ayant été levée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 297 du 13.01.2004
(02076392 / CH-550.0.129.401-5)